Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 55 (1963)
Heft: 6-7

Artikel: Les syndicalistes exilés
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-385287

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tout à fait catégorique la pureté de nos intentions. Le contraire serait d'ailleurs quelque chose de tout à fait étonnant. Il serait même véritablement stupéfiant que les organisations syndicales ne condamnent pas l'« apartheid » et ne soient pas disposées à utiliser tous les moyens pour aboutir à l'élimination d'un tel fléau de notre monde que nous voulons nous efforcer de rendre toujours plus habitable pour toute l'humanité, mais – et j'insiste encore sur ce point pour terminer – cela dans le cadre du droit, dans le respect de la constitution et du règlement qui sont, je le répète, la meilleure sauvegarde des intérêts des travailleurs du monde entier, et spécialement de ceux d'Afrique, l'avenir le démontrera très certainement.

Les syndicalistes exilés

Avant d'aborder le sujet lui-même, nous croyons utile d'esquisser, ne fût-ce que brièvement, l'historique du mouvement syndical dans les pays d'Europe centrale et orientale, actuellement sous régime communiste, à savoir: la Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lithuanie, la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, l'Ukraine, la Yougoslavie.

Dans ces pays, les premiers syndicats se sont formés à la fin du XIXe siècle ou au début du XXe. Dès le début, leur activité se heurta à des conditions difficiles, car la plupart des pays cités étaient assujettis soit à la Russie, soit à l'Allemagne, soit à l'Autriche, et la lutte sociale y fut freinée par des persécutions sur le plan national. Un grand nombre de militants syndicaux furent emprisonnés, mais le mouvement syndical ne recula pas, en dépit de diverses méthodes et mesures de coercition exercées contre lui. Au contraire, il prit de l'essor et démontra sa combativité au cours de grèves.

Ce fut la première période.

La deuxième période commença à partir de 1919, après la reconstitution des Etats indépendants dont la législation admettait la liberté d'association. Mais cette « liberté » subit des outrages et fut violée par certains gouvernement qui avaient une opinion curieuse sur la définition de la démocratie. De son côté, le patronat se révéla rapace et aussi avide de bénéfices, sinon plus, que celui des autres pays européens. Pourtant, tout cela n'empêcha pas les syndicats d'emporter de hautte lutte certaines réalisations sociales.

Durant l'occupation hitlérienne, particulièrement en Pologne, le mouvement syndical se transforma en organisation clandestine. Il élabora des plans précis portant notamment sur la gestion des entreprises par des comités d'entreprise.

Au cours de cette période, le mouvement syndical a payé un lourd tribut à la cause de la liberté. Le nombre des martyrs de la classe

ouvrière se chiffre par dizaines de mille. Lorsque les occupants hitlériens furent chassés, la classe ouvrière espéra que la liberté pourrait pleinement s'épanouir et que la justice sociale allait enfin régner.

Douces illusions!

La troisième période – et nous espérons qu'il y en aura une quatrième – commence à partir de 1945 avec l'utilisation des syndicats en tant que courroie de transmission entre le Parti communiste et les masses ouvrières. Pour qu'il ne subsiste aucun doute à ce sujet, citons le paragraphe que l'on trouve dans les statuts de tous les syndicats des pays à régime communiste: « Les syndicats sont dirigés dans leurs activités d'après la ligne politique tracée par le parti et reconnaissent son rôle dirigeant comme avant-garde de la classe ouvrière. » Ce paragraphe est fort peu différent de celui qui figure, sur le même sujet, dans les statuts des syndicats soviétiques et qui est rédigé dans les termes suivants: « Les syndicats soviétiques accomplissent toutes leurs activités sous la direction du Parti communiste, qui est la force organisatrice et dirigeante de la société communiste soviétique. Les syndicats de l'URSS rassemblent les masses travailleuses derrière le parti. »

Ces faits expliquent suffisamment pourquoi un certain nombre de dirigeants et de militants syndicaux ont préféré l'exil à la trahison de leur idéaux de liberté, de démocratie et d'indépendance du syndicalisme, car la mainmise des communistes sur tous les leviers de l'appareil syndical a mis fin au syndicalisme traditionnel, libre et démocratique.

Ayant trouvé refuge dans les pays libres, les anciens dirigeants et militants syndicalistes des pays énumérés plus haut furent à l'origine de la création du Centre international des syndicalistes libres en exil, dont le congrès constitutionnel se tint en 1948.

Ce congrès eut lieu au siège de la Confédération générale du travail Force ouvrière et établit les bases de l'existence organique du Centre.

Le Centre, avec ses groupes nationaux, plaide en faveur des travailleurs des pays captifs devant l'opinion mondiale et parle en leur nom en attendant le jour où ils pourront rejoindre la famille mondiale du travail avec leurs propres représentants élus librement.

Les buts du Centre

Le Centre international des syndicalistes libres en exil ne tente pas d'organiser séparément des syndicats de travailleurs réfugiés. Au contraire, il les encourage à rejoindre les syndicats libres des pays où ils ont trouvé refuge; tâche importante et nécessaire si l'on songe que l'idée vraie du syndicalisme a été salie par les communistes dans les pays totalitaires.

Les buts principaux du Centre et des Groupes nationaux qui le composent sont les suivants:

1. Promouvoir les intérêts économiques, sociaux et culturels des travailleurs réfugiés et les encourager à rejoindre les syndicats libres dans leur pays de résidence.
2. Maintenir le contact avec les travailleurs des pays sous domination communiste.
3. Informer les travailleurs de ces pays des conditions de vie des ouvriers du monde libre.
4. Etendre le soutien moral des ouvriers des pays communistes en faveur de leur lutte pour la restauration de la liberté syndicale.
5. Maintenir le contact avec le mouvement ouvrier international, en participant aux rassemblements nationaux et internationaux, en qualité de représentants des travailleurs derrière le rideau de fer.
6. Informer les syndicalistes et l'opinion publique des pays libres sur les conditions de travail dans les pays communistes.
7. Promouvoir l'éducation syndicale des travailleurs exilés et en particulier des jeunes travailleurs.

Chaque nationalité mentionnée plus haut possède son propre groupe au sein du Centre organisé sur une base démocratique avec un comité élu, un président et un secrétaire. Chaque groupe jouit d'une large autonomie, mais il attend de tous les groupes de s'en tenir aux buts généraux, aux devoirs et aux perspectives adoptés au congrès du Centre.

Les activités du Centre

Depuis sa fondation, le Centre édite régulièrement un bulletin mensuel en deux langues, français et anglais. La version française est intitulée *Le Syndicaliste exilé;* la version anglaise, *Labour in Exile.* Envoyés à la presse, à la radio et aux mouvement syndicaux du monde libre, ces bulletins ont rempli la tâche parfois ingrate de tenir l'opinion publique – et en premier lieu les syndicalistes – au courant de l'état général et de la situation dans les pays sous dictature communiste.

Le Centre publie également des brochures sur différents problèmes de derrière le rideau de fer, tels que les conditions des femmes et de la jeunesse et de la position des soi-disant syndicats contrôlés par l'Etat. Des réunions et des meetings publics sont organisés dans les pays libres sous le patronage des centrales syndicales et avec la coopération du Centre.

C'est en grande partie grâce au patient travail d'éclaircissement que le Centre poursuit depuis quatorze ans – aidé et puissamment encouragé, nous pouvons le dire, par la Confédération internationale des syndicats libres et par de nombreuses centrales affiliées – que

les travailleurs du monde libre sont maintenant pour la plupart sans illusions sur le véritable état des affaires dans le « paradis » communiste.

Liens avec les travailleurs libres

Depuis que le rideau de fer est tombé entre les peuples de l'Europe centrale et orientale et ceux du monde démocratique, les travailleurs des pays sous domination communiste n'ont virtuellement eu aucun moyen de contact direct avec leurs camarades de l'étranger. C'est au Centre international des syndicalistes libres en exil que revient la tâche de parler en leur nom devant le mouvement syndical libre international. Le Centre fut dès le début reconnu par la Confédération internationale des syndicats libres, qui l'a invité à participer à tous ses congrès internationaux.

Outre la CISL elle-même, les centrales syndicales affiliées prennent maintenant de plus en plus un intérêt actif au travail du Centre. Elles ont démontré leur solidarité en l'invitant à leurs congrès et en envoyant leurs représentants aux congrès du Centre. En outre, le Centre est en contact avec de nombreux secrétariats professionnels internationaux, en ce qui concerne les conditions des travailleurs sous domination communiste.

Activités éducatives

Au moment où les communistes – heureusement presque toujours sans succès – ont commencé à corrompre la jeunesse sous leur contrôle pour leurs fins personnelles, le Centre international des syndicalistes libres en exil a fait des efforts spéciaux pour gagner les jeunes travailleurs exilés à la cause de la liberté et du progrès social.

Depuis 1955, le Centre a organisé vingt et un cours et séminaires internationaux de formation syndicale en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, en Autriche, en France, en Suède et en Italie.

A chaque cours participèrent de trente à cinquante jeunes militants syndicalistes, soit des exilés originaires des pays derrière le rideau de fer (Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lithuanie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Ukraine et Yougoslavie), soit des nationaux d'autres pays, tels que des Anglais, des Allemands, des Autrichiens, des Français, des Italiens, des Belges et des Hollandais. D'autres jeunes militants venaient de Madagascar, du Congo, du Cameroun, de Guinée, d'Algérie, de Porto-Rico, de Colombie, de Tunisie, de Grèce, de la Somalie, de Turquie, du Liban, de Syrie et de Malte.

A noter que tous ces cours et séminaires ont toujours été organisés sous le patronage de la Confédération internationale des syndicats libres et en collaboration avec les syndicats des divers pays où ils eurent lieu.

L'avenir appartient à la jeunesse. Le Centre reconnaît sa force inexorable en ce qui concerne l'avenir du mouvement syndical libre dans les pays sous dictature communiste. Il est donc déterminé à n'épargner aucun effort pour assurer que les jeunes réfugiés des pays captifs derrière le rideau de fer ne puissent sombrer dans l'apathie et la désillusion. Il est aussi indispensable de les mettre en contact avec la jeunesse syndicale des pays libres. Ainsi s'explique l'activité du Centre dans le domaine de l'éducation.

Le Centre a mis sur pied une section spéciale de la jeunesse qui est en liaison étroite avec les jeunes travailleurs en exil qui ont assisté aux cours de formation syndicale. Il est extrêmement encourageant de noter que beaucoup de nos anciens élèves prennent une part active aux mouvements syndicaux de leur pays de résidence. Beaucoup parmi eux ont des postes responsables, tels que militants de syndicats dans différents puits de mine et usines de France et de Belgique.

Quoique, pour des raisons évidentes, il y ait moins de femmes que d'hommes dans les rangs des travailleurs en exil provenant des pays captifs, le Centre prend un intérêt particulier au problème des femmes travailleuses. Dans le cadre des possibilités mises à sa disposition, il poursuit la tâche de réveiller la conscience du monde civilisé sur les conditions de vie des femmes derrière le rideau de fer. « L'égalité des sexes » a été utilisée pour camoufler honteusement non seulement l'exploitation inhumaine des femmes, mais aussi pour abaisser le standard général des salaires dans une telle mesure que les capitalistes les plus réactionnaires du XIXe siècle doivent les envier dans leurs tombeaux. Des femmes exilées ont participé à plusieurs cours d'éducation organisés par le Centre. Une tâche importante est d'intéresser les femmes réfugiées aux questions sociales et de les entraîner, autant qu'il est possible de le faire, à participer activement à la vie quotidienne des syndicats de leur pays d'exil.

Réalisations et perspectives

Comme il l'a été souligné plus haut, le Centre ne poursuit lui-même aucun recrutement direct: il s'efforce en premier lieu de guider les travailleurs exilés vers les rangs de syndicats libres des pays où ils ont la chance de résider. Au cours des quatorze dernières années, il a pu étendre ses activités à tous les pays où se trouvent des réfugiés des pays de dictature communiste. Cela est maintenant apprécié par les mouvements syndicaux du monde libre tout entier. D'autre part, cette activité soulève parmi les dirigeants communistes des démocraties populaires des critiques et de vives attaques. Le Centre ne pouvait demander de meilleure preuve de son influence permanente sur le cœur des ouvriers des nations captives d'Europe centrale et orientale.

Sans perdre de vue la nécessité de continuer à consolider les liens entre les travailleurs réfugiés et les syndicats libres des pays d'exil, la principale préoccupation du Centre reste la situation des pays derrière le rideau de fer. La marche des événements dans ces pays met en lumière d'une façon toujours plus vive le rôle décisif joué par les travailleurs dans la lutte pour la liberté et l'indépendance nationale conditionnée par le droit à l'autodétermination et à un syndicalisme libre.

Il apparaît de plus en plus clairement que la classe ouvrière est le pivot de tout mouvement de résistance contre l'oppression de la dictature. Cette pression a déjà amené des changements significatifs dans divers pays à régime communiste, notamment en Pologne.

Les militants du Centre se rendent compte que le processus de libéralisation aboutissant à la liberté et en définitive à la construction d'un mouvement syndical indépendant et libre sera difficile. Néanmoins, et quels que soient les obstacles, il n'y a pas de doute que la structure actuelle de l'édifice communiste sera ébranlée par l'évolution des idées, de la pensée et du flot grandissant de la résistance des travailleurs et de toute la population des pays subjugués. Pour ce faire, le rôle du Centre, avec l'appui du syndicalisme libre, réuni dans la Confédération internationale des syndicats libres, apparaît essentiel.

Car, en définitive, l'appui puissant du syndicalisme libre est plus que jamais nécessaire pour stimuler la poussée des travailleurs opprimés vers la liberté.

Existe-t-il une culture africaine ?

Par *Jean-Pierre Ghelfi*

Sous ce titre évocateur, le fils d'André Ghelfi commente dans *Voix universitaires* un exposé de M. Thomas Melone, professeur au Cameroun, ancien dirigeant de l'Union nationale des étudiants camerounais. Il vaut la peine de reproduire ces considérations clairvoyantes à l'intention de nos lecteurs.

Camerounais, M. Melone a grandi dans une culture qui n'est africaine ni dans le fond, ni dans la forme.

Licencié ès lettres, il a assimilé les fondements mêmes de la pensée gréco-romaine et ne peut, comme Léopold Senghor, autre licencié, les accepter dans une optique africaine.

Il y oppose un double refus. Intellectuel d'abord, historique ensuite.